

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt 5932

AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIEES
DU 1^{ER} JUILLET 2020

L'an DEUX MILLE VINGT,

Le PREMIER JUILLET

Dans les locaux des sièges sociaux des Associés à BRUXELLES (Belgique),
Boulevard Industriel 21.

Madame Cybelle Buyck et Madame Romanie Dendooven, agissant en qualité de
représentantes de la Société INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge,
ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Associée unique de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée, comme Présidente de séance, en
l'absence de Monsieur Peter CAMMAERTS, président non associé de la société
AB InBev France,

Ont pris les décisions suivantes :

- Révocation du Président de la Société,
- Nomination du Président de la Société en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée prend acte de la démission de Monsieur Peter CAMMAERTS de ses
fonctions de Président au sein de la Société depuis le 30 Juin 2020.

L'associée prononce la révocation du mandat de Monsieur Peter CAMMAERTS.

L'associée nomme, à dater de ce jour et sans limitation de durée, ni de pouvoirs, en qualité de Président, Monsieur Jacques LEBEL, domicilié à PARIS, 29 Rue Octave Feuillet, France.

DEUXIEME DECISION

L'associée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée a dressé et signé le présent procès-verbal.

INBEV BELGIUM

Cybelle Buyck
Vice-President Legal
& Corporate Affairs Europe

